



Chartreuse et métropolisation : à la recherche d'un équilibre

Emmanuel Roux

► To cite this version:

Emmanuel Roux. Chartreuse et métropolisation : à la recherche d'un équilibre. [Rapport de recherche] LabEx ITEM. 2015. hal-01151100

HAL Id: hal-01151100

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01151100>

Submitted on 18 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

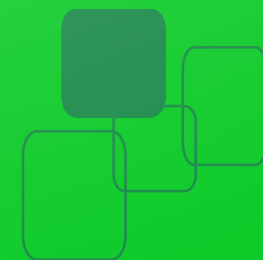


Open licence - etalab

MONOGRAPHIE



CHARTREUSE ET MÉTROPOLISATION À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



encadrée par Emmanuel Roux (UMR CNRS 5194 PACTE)

« Ce travail a bénéficié d'une aide de l'ANR au titre du programme LABEX ITEM ANR-10-LABX-50-01 » en version anglaise, «This work has been supported LABEX ITEM ANR-10-LABX-50-01 ».



AMMENAGEMENT

MASTER IDT



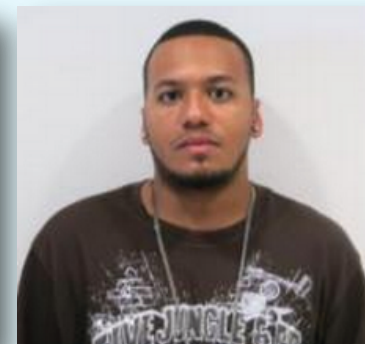
Aline Delater



Victor Baudean



Gaspard Le Gall



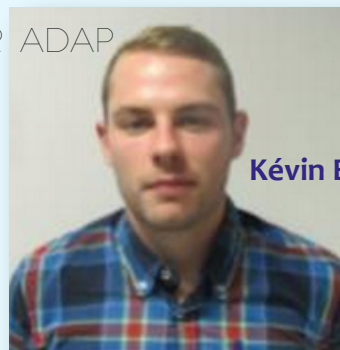
Loïc Martial

MASTER DM



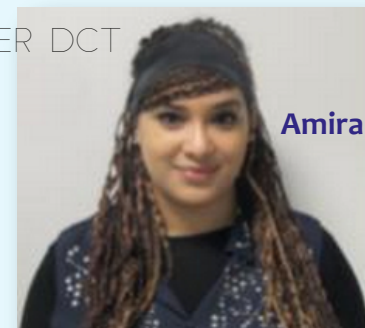
Yann Troton

MASTER ADAP



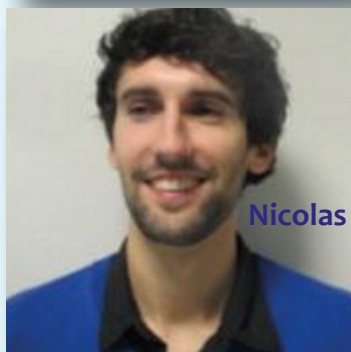
Kévin Brunet

MASTER DCT



Amira Yezza

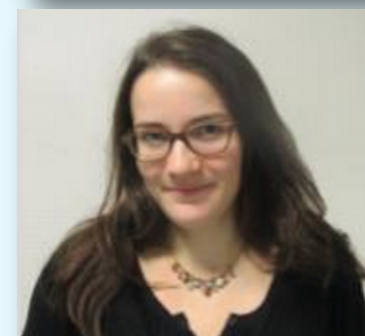
DROIT



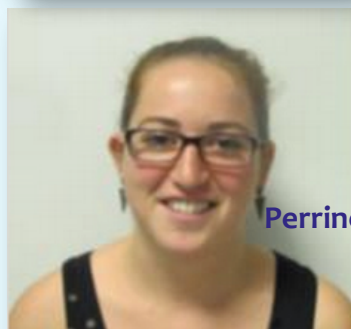
Nicolas Bonnet



Fransky N'cho



Clémence Gomez



Perrine Tesser



Marc Silecchia

L'évolution des enjeux du territoire de la Chartreuse face à la métropolisation

Le massif de la Chartreuse est un chaînon subalpin à cheval sur le département de l'Isère et celui de la Savoie. Ce massif s'élève entre plusieurs agglomérations : Grenoble au sud, Chambéry au nord, Voiron à l'ouest et, à l'est, c'est la Vallée du Grésivaudan. Principalement connue pour sa célèbre liqueur du même nom, et ses moines les Chartreux, le massif de la Chartreuse est aussi **un P.N.R. depuis le 6 mai 1995**. Territoire de moyenne montagne, la Chartreuse a donc à la fois **une identité montagnarde et rurale**.

Le PNR du massif de la Chartreuse comprend 38 communes iséroises et 14 communes savoyardes, qui sont **regroupées au sein de plusieurs intercommunalités** : la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse qui regroupe 17 communes, la Communauté de Communes Le Grésivaudan, à cheval sur le territoire de la Chartreuse, de Belledonne et de la vallée du Grésivaudan ; et il faut également mentionner **les communes du balcon sud de la Chartreuse qui ont intégré la Métropole**.

Actuellement, 51 218 habitants vivent au sein du PNR et ce nombre a augmenté de 10 % entre 1999 et 2007(1). Si, à une époque les habitants fuyaient les territoires ruraux ou montagnards, désormais **on observe une recrudescence de nouveaux habitants**. La conséquence : **une urbanisation croissante et une pression foncière de plus en plus forte**. La tranquillité qu'inspire la Chartreuse et sa proximité avec l'agglomération grenobloise expliquent en grande partie ce phénomène.

Au sein du massif, **les activités économiques sont variées**. Si dans les zones de plaines l'industrie et l'artisanat se développent, l'économie du massif reste principalement liée au tourisme, à l'agriculture et à la sylviculture. D'ailleurs, le bois de Chartreuse a été récemment labélisé en Forêt d'Exemption pour soutenir l'AOC, ce qui, comme nous l'ont d'ailleurs dit plusieurs acteurs lors d'entretiens, faciliterait son utilisation pour la réalisation de projets. Cependant, et comme en attestent les chiffres (1/3 des actifs travaillent au sein du territoire, 2/3 en dehors (2), **la majorité des actifs du territoire travaillent en dehors de celui-ci**. Malgré la volonté affichée par certains élus de développer l'emploi au sein de leur territoire, force est de constater que dans ce domaine le massif de la Chartreuse dépend principalement de l'agglomération grenobloise.

Avec une population en hausse et une majorité d'actifs travaillant hors du territoire du massif, une crainte a pu ressortir de plusieurs entretiens : **la crainte de voir le massif de la Chartreuse se transformer en « montagne dortoir »**. Les élus en sont conscients et ils veulent lutter contre une telle transformation. Pour se faire, on constate une volonté de **concilier urbanisation et préservation des spécificités, de protéger l'environnement et de développer l'économie au sein du territoire**.

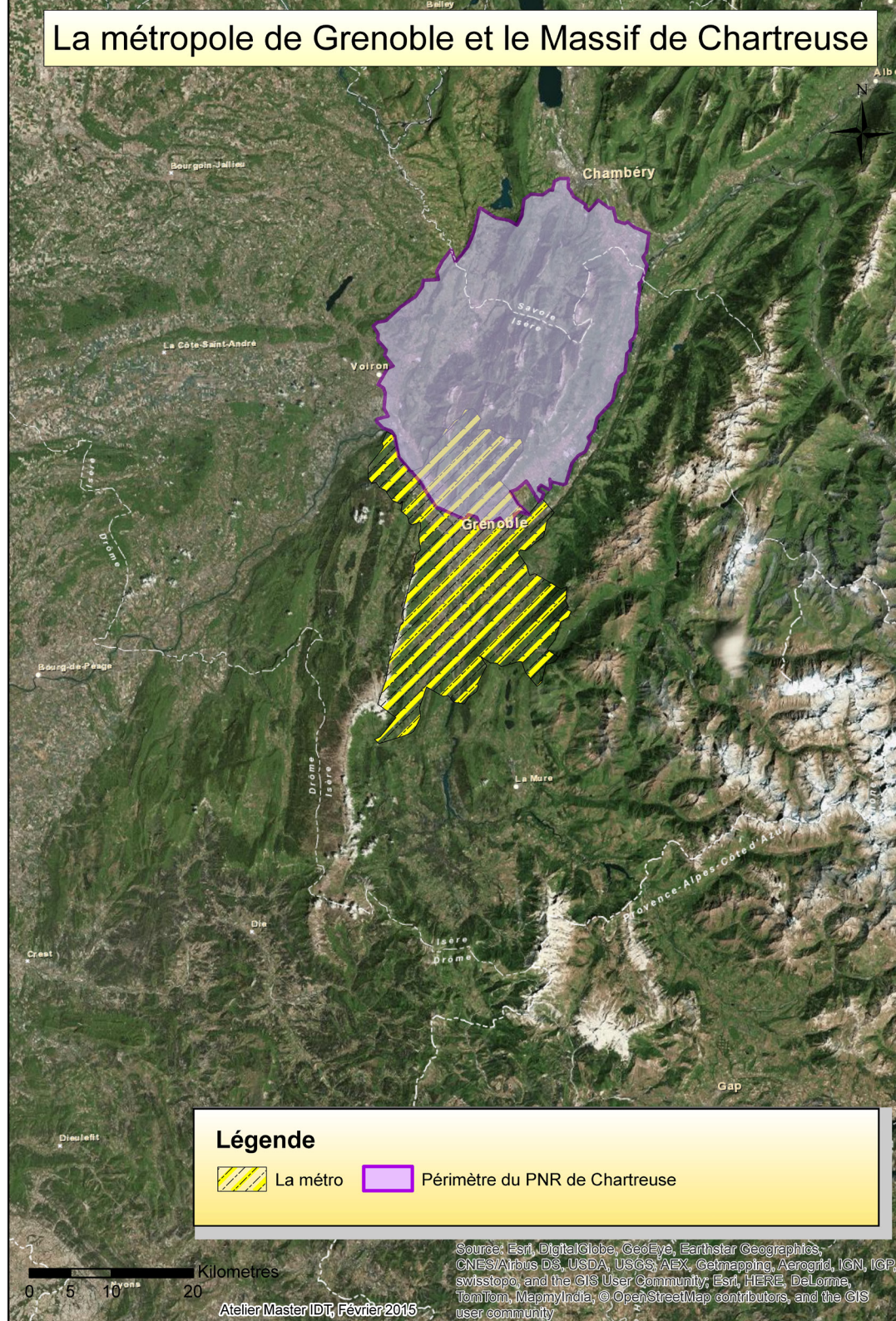
Même si les liens institutionnels sont faibles, ce qui est régulièrement déploré par les élus du massif, **les territoires de la Chartreuse et celui de la Métropole de Grenoble sont fortement liés**. Les flux de touristes et le flux pendulaire entre ces deux territoires en attestent. L'intégration à la Métropole de plusieurs Communes membres du PNR va forcément accentuer les relations entre ces deux territoires. Cependant, pour les élus du massif l'avenir est flou et incertain. **Entre craintes et attentes, la métropolisation va très certainement faire évoluer les enjeux du massif de la Chartreuse**.

38 communes iséroises

14 communes savoyardes

51 218 habitants

La métropole de Grenoble et le Massif de Chartreuse



Des spécificités pour la Chartreuse

La vision des habitants

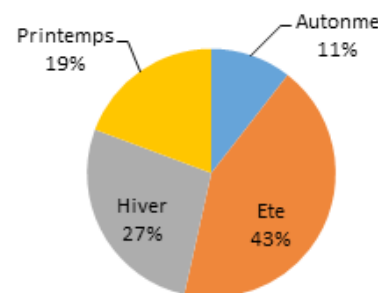
Pour près de 2/3 des habitants du massif révèle un **sentiment d'appartenance au massif de Chartreuse**, alors que près de 1/3 révèle un sentiment d'appartenance différent bien que vivant dans le massif : pour 12%, c'est l'agglomération grenobloise. Pour 24%, c'est d'autres (Belledonne, ou d'autres villes hors de l'agglomération). Bien que cela démontre un fort sentiment d'appartenance et donc une forte identité au massif, on peut s'interroger sur la tendance à venir sur l'évolution du sentiment d'appartenance à l'agglomération grenobloise.

% sentiment d'appartenance chez les habitants du massif	63	Sentiment d'appartenance Chartreuse
	12	Sentiment d'appartenance Agglomération Grenobloise
	24	Sentiment appartenance autres

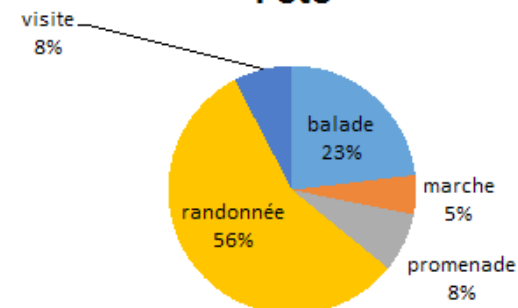
Pour 51% des sondés, **le massif le plus connu est celui de la Chartreuse**. Cela pourrait en partie s'expliquer par une identité tenue par le fondement du couvent de la Grande Chartreuse en 1084. De plus, la liqueur et le massif éponymes lui confèrent une image au rayonnement régional, national voir international. Ainsi, lorsque l'on demande aux usagers et habitants ce que leur évoque le massif de la Chartreuse, la liqueur, le ski et le monastère sont les termes les plus plébiscités.

Notons, que le massif est davantage fréquenté l'été (43%) que l'hiver (23%). En effet, les activités les plus pratiquées l'été sont la randonnée et les balades (respectivement 56% et 23%) et l'hiver, le ski et la randonnée de nouveau sont les plus plébiscitées (respectivement 33% et 25%). Les petites et moyennes stations de ski sont un atout pour la Chartreuse, qui lui assure une fréquentation non négligeable l'hiver.

Fréquentation du Massif par saison



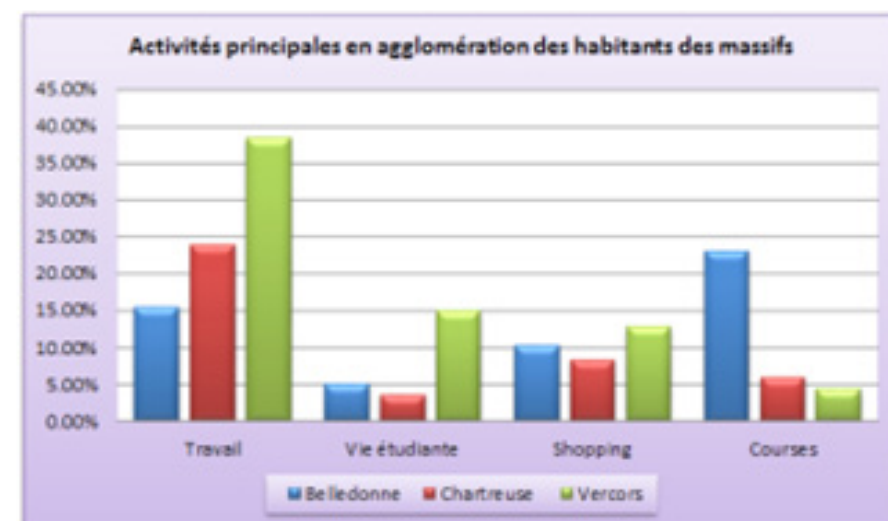
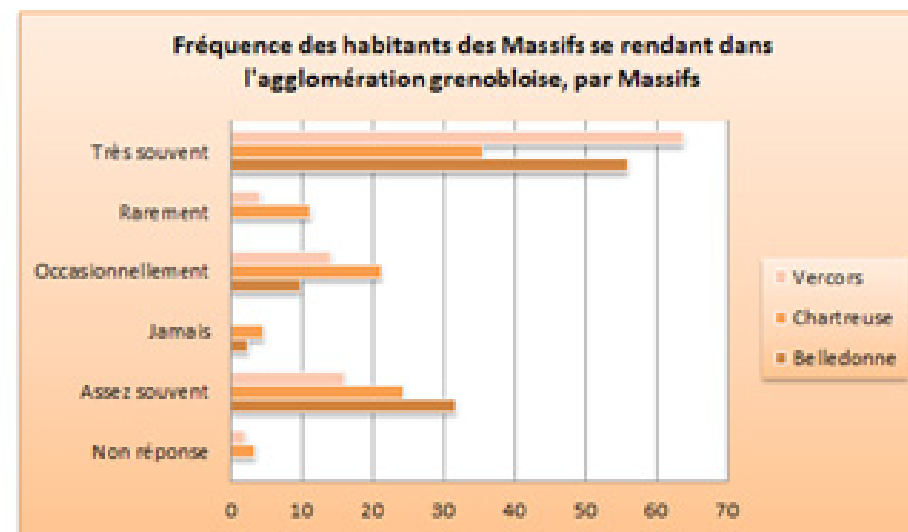
Activités les plus pratiquées l'été



Concernant les relations entre le massif de la Chartreuse et l'agglomération grenobloise, **le lien du tourisme est prédominant** : le massif est considéré comme une attraction touristique ou encore un espace de loisirs pour les citoyens. Cette promotion touristique est largement plébiscitée par les communes du « cœur » de la Chartreuse.

Selon les sondés, **la proximité entre Grenoble et le massif de la Chartreuse est importante**, lien mentionné notamment pour la qualité du cadre de vie et les possibilités d'activités qu'offre ce massif. C'est aussi le massif le plus proche de Grenoble : la célèbre Bastille est en effet bâtie sur ses flancs, et son plus haut sommet, Chamechaude avec 2082 mètres, se trouve seulement à quelques encablures de la ville.

Concernant la **fréquentation de la Métropole par les habitants du massif**, ces derniers s'y rendent très souvent, principalement pour le travail (25%) et le shopping (8%). En effet, l'offre d'emplois est plus importante dans l'agglomération que dans le massif, d'où cette migration vers la ville. De plus, la Métropole offre davantage de possibilités de shopping ou pour faire ses courses. C'est donc naturellement que les habitants du massif se tournent vers l'agglomération.



Des spécificités pour la Chartreuse

La vision des habitants

De manière générale, les liens les plus mis en avant dans le discours des acteurs (élus et techniciens) sont ceux concernant **l'urbanisme, le tourisme et les loisirs** et enfin ceux qui concernent **l'économie**.

La principale attente par rapport à l'évolution des liens concerne le **rééquilibrage des rapports entre la Métropole et les communes du PNR**. La Métropole grenobloise a pris beaucoup de poids ces dernières années parfois au détriment des communes qui l'entourent. Ces communes souhaitent former un véritable contrepoids à la Métropole. La conjoncture actuelle est incertaine et est surtout due au fait que la Métropole récupère des nouvelles compétences telles que l'urbanisme ou le tourisme.

Actuellement, il y a des **liens importants entre le PNR et la Métropole de Grenoble**. La qualité d'accueil et l'attractivité de la Métropole réside dans la qualité de son environnement. Il faut **prendre en compte les différences culturelles entre la ville et la montagne**. Il y a des influences respectives du PNR et de la Métropole sur l'urbanisation. La nécessité est de **construire tout en limitant l'urbanisation**. Il y a également un besoin de gérer l'activité touristique qui est indispensable aux communes du PNR. Il faut noter que le PNR semble être parfois utilisé comme une vitrine par la Métropole afin de maintenir son attractivité.

La Métropole, ayant acquis la compétence du tourisme, doit prendre en compte les différentes spécificités touristiques de chaque territoire dans la mise en place de sa politique pour le tourisme. Des outils limitant la sur fréquentation de certaines stations sont mis en place. Il y a également un travail de sensibilisation à la culture de montagne. Une collaboration entre les différents acteurs a lieu pour définir les axes d'orientation de la nouvelle politique touristique de la Métropole.

La dimension paysagère est prise en compte par les différents acteurs. Les communes de montagne luttent contre le phénomène de « villes dortoirs » en créant une dynamique de vie économique au sein du massif.

Dans la vision de ces différents acteurs sur l'évolution des liens, **il semble y avoir une certaine volonté d'intégration à la Métropole tout en préservant les spécificités de chaque acteur**.

Une discussion est nécessaire entre les différents acteurs pour que la Métropole n'impose pas seule ses volontés. Notamment concernant la préservation des zones agricoles. Il faut préserver le territoire pour qu'il continue d'être attractif. Il y a une volonté d'affirmation concrète du massif en tant que zone de loisirs mais également en tant que bassin d'emploi et économique.



En distinguant les acteurs selon leur localisation géographique, **l'analyse a pu être approfondie sur les spécificités de chaque territoire (cœur de massif, interface et Métropole).**

Les entretiens qui furent réalisés dans le **cœur du massif** étaient davantage tournés vers le lien touristique (en raison des qualités des personnes interrogées). Le **tourisme** représente un réel intérêt pour l'économie du massif. Toutefois, la problématique de l'accueil des populations est mise en avant par les acteurs afin d'éviter la sur fréquentation de certains sites.

La **préservation du paysage** et la **sensibilisation à la culture de montagne** semblent également être des points importants dans le discours des acteurs.

L'évolution idéale des relations Métropole-massif semble être, selon ces acteurs, celle de l'affirmation concrète du massif en tant que zone de loisirs mais il est également important d'allier le développement touristique et la préservation de l'environnement et du paysage pour continuer d'être attractif.

Les acteurs de l'interface semblent avoir une **vision plus négative de la Métropole**. Selon eux, il n'y a pas de liens directs entre leur commune et la Métropole ou alors les liens semblent être subis. En effet, un des acteurs interrogé a mis en avant le fait que la Métropole a pour ambition de se développer, de prendre plus de pouvoir sans tenir compte des volontés des communes plus petites qu'elle englobe. **Il y a un discours du chacun chez soi dans les montagnes** et le risque que l'intercommunalité mette en avant ses intérêts avant ceux des communes renforce ce discours.

Il y a une **participation de la Métropole sur certains projets permettant de développer le tourisme** (stade de biathlon, aide à la station du Sappey) mais cela n'est pas la priorité de la Métropole et elle le fait à moindre mesure.

Cependant, **la Métropole présente également des points positifs** notamment pour la gestion de certains services, comme les services de réseaux ou pour le développement d'une plate-forme économique attractive qui aura des retombées potentielles pour toutes les communes.



Il y a une **certaine volonté dans le discours des acteurs de l'interface de réduire le déséquilibre entre eux et la Métropole en mettant en place des consensus**, des processus de discussion mais aussi en créant une certaine dynamique de vie économique dans le massif.

Pour ce qui est des acteurs qui se trouvent dans la Métropole et dans le PNR en même temps, il y a une **volonté d'intégration dans la Métropole** tout en gardant sa spécificité.

Il y a une crainte d'uniformisation des communes avec la métropolisation et une volonté de conserver la spécificité de ville-nature (limitations dans l'urbanisation, mise en avant des producteurs locaux). Cette crainte s'exprime notamment du fait que la Métropole hérite de la compétence en matière d'urbanisme, qui appartenait jusque là aux communes. La période est incertaine sur ce point.

Des spécificités pour la Chartreuse

Le paysage à travers les textes

L'objectif de cette synthèse de l'analyse paysagère consiste à mettre en parallèle les prescriptions contenues dans la charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse et celles contenues dans les Plans locaux d'urbanisme de deux communes. Il s'agit de Saint Hilaire du Touvet et de Saint Laurent du Pont. Ces deux communes, par le truchement de leur document d'urbanisme, poursuivent pratiquement les mêmes objectifs qui ont été fixés par la Charte.

La particularité de ce territoire induit une réglementation spécifique. L'aménagement et la protection des différentes zones couvertes par le Parc Naturel doivent obéir à des objectifs qui sont tout d'abord dictés par la Charte du Parc puis repris par les différents documents d'urbanisme s'appliquant aux communes membres. La ligne directrice demeure celle du **développement du massif de la Chartreuse qui doit se faire en préservant la spécificité de ce territoire.**

Les politiques d'aménagement poursuivent des objectifs similaires tels que l'interdiction du mitage ou l'ouverture de certains espaces à l'urbanisation par exemple. Il faut lutter contre l'étalement urbain tout en continuant de construire afin de valoriser le territoire et le rendre encore plus attractif. Les effets de la gestion du foncier sur le paysage sont par ailleurs divers puisque comme nous l'avons remarqué dans la charte, il existe des **différences architecturales au sein du massif de la Chartreuse en fonction des communes.**

L'accent est aussi mis sur la valorisation des territoires à haute qualité paysagère. Le cadre environnemental et paysager de Saint Hilaire du Touvet et de Saint Laurent du Pont est soumis depuis quelques années à des multiples pressions susceptibles de le modifier. C'est ainsi que leurs PLU rappellent que la protection de ce cadre représente une priorité de la politique d'aménagement en mettant en avant une vision patrimoniale des différents éléments qui le constituent. Il s'agira, à titre d'exemple, de la protection de la richesse écologique et de la richesse paysagère mais aussi de la mise en valeur du patrimoine bâti.

La mise en valeur des secteurs agricole et sylvicole de ces deux communes est aussi une priorité qu'elles partagent avec la Charte du Parc. L'agriculture est une composante du massif de la Chartreuse qui contribue à la fois à son cadre paysager mais aussi à son économie. Les deux communes tendent à mettre sur pied un développement maîtrisé de l'urbanisation qui passe avant tout par une définition claire du secteur agricole afin de ne pas encourager son mitage progressif. A cet égard, **des freins à l'urbanisation sont établis par le zonage afin de distinguer les espaces agricoles et urbains.**

Pour consulter l'ensemble de l'analyse paysagère, se référer à l'annexe 7e, 7f, 7g



Regards croisés sur les relations Chartreuse-Métropole

Il est apparu au travers des résultats de notre enquête que le **massif de la Chartreuse est le plus connu**. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer, sa proximité avec l'agglomération grenobloise, la renommée que lui apporte la célèbre liqueur ainsi que la présence historique du monastère des pères Chartreux.

A partir de ce constat, on peut déduire que le massif de la chartreuse connaît une **forte fréquentation de la part des habitants de la Métropole**, à tel point que certains acteurs considèrent que leur territoire devient progressivement un **«terrain de jeu» pour les citadins**.

Si d'un côté, il apparaît clairement à travers le discours des acteurs que le **tourisme est primordial pour le massif**, d'un autre côté, ils estiment nécessaire de **maîtriser la fréquentation dans un souci de préservation de leur territoire**.

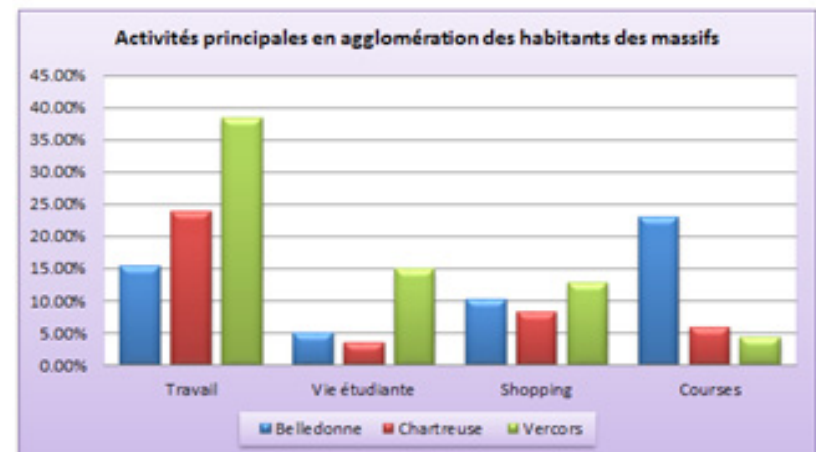


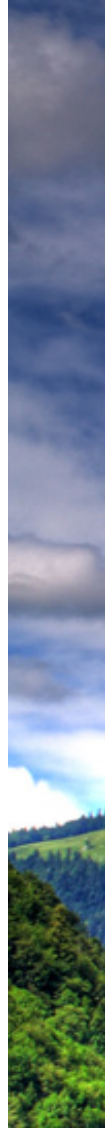
En outre, notre enquête a permis de montrer la représentation que peuvent se faire les habitants au sujet du massif de la Chartreuse. Il est apparu régulièrement que ce territoire présente un **cadre de vie agréable** où l'air est pur et où les habitants bénéficient d'une plus grande sérénité.

Cette image que renvoie la Chartreuse peut expliquer une **tendance chez les citadins à vouloir s'y installer**. Les acteurs en sont conscients et, afin de ne pas voir leur territoire se transformer en «montagne dortoir», ils expriment la volonté de limiter l'urbanisation.

La Chartreuse, **territoire de moyenne montagne**, doit faire face au changement climatique et doit, de ce fait, **diversifier l'offre touristique**. En effet, et comme cela apparaît dans notre enquête, les activités hivernales ne sont pas les plus citées. A l'inverse, il semblerait que le massif de la Chartreuse est davantage attractive pour ses activités estivales. Dans cette optique, les acteurs semblent favorables à la **Métropole de Grenoble** qui pourrait participer au **développement économique du massif**. Cela pourrait notamment être favorisé par l'intégration à la Métropole de communes membres du PNRC. On peut citer par exemple la commune du Sappey-en-Chartreuse.

Les habitants du massif semblent également dépendants de la Métropole concernant l'emploi et les commodités (services et commerces). Partant de ce constat et pour limiter ce phénomène, **les acteurs ont la volonté de favoriser le développement économique au sein du massif**, notamment par le biais de la création de ZAC, par la mise en avant du commerce de proximité (aménagement des centres de bourgs) et par l'implantation de services (maison médicale à Saint-Laurent du Pont par exemple).

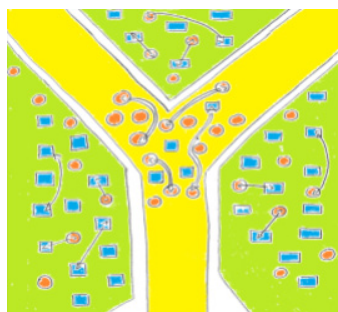






hartreuse à l'horizon 2040

Les plaques : une tectonique Chartreuse/agglomération



Institutions, fonctionnalisme, identité, protection, spécification, zonage, contrôle des flux, autonomisation, figure de la territorialité

Constats et propos recueillis sur le territoire

o Vision pessimiste de l'utilisation du massif par les citoyens « Peur de se faire manger par les villes » - technicien de Chartreuse, enquête n° 14 « Un discours du chacun chez soi » enquête n° 14

o Les villes portes sont davantage tournées vers la Métropole « Saint-Egrève a lâché le navire » enquête n° 6

o Il existe un développement économique au sein du massif « Grenoble n'est pas un bassin d'emploi pour les gens du massif [...] Il existe des zones industrielles dans le parc » enquête n° 5

o Une absence/un manque de relations avec la Métro et un impact limité de la métropolisation « Peu de liens entre la Métro et la Commune de St Laurent du Pont » enquête n° 14

o Peu de poids des petites communes dans la Métro « Les représentants des petites communes ne peuvent pas s'organiser pour participer effectivement au fonctionnement de la Métro » enquête n° 5

o Axe 3 de la Charte : Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de montagne

.....

• Ce premier scénario repose sur l'hypothèse selon laquelle l'identité, la « plaque Chartreuse » est construite parallèlement à la Métropole. Elle résulte d'une institutionnalisation et d'une spécification de la Chartreuse, voire d'autonomie vis-à-vis de ses voisins. Cela impliquant un développement des biens et des services en concurrence à la Métropole et à destination des populations Chartroussines. Le moteur principal de ce scénario est donc l'institution. Cela aboutirait à une superposition fonctionnelle des espaces et à une structuration entre les secteurs institutionnels, qui ferait de la Chartreuse un système de territoires à lui-même. Il s'agirait ainsi de limiter au maximum toute ingérence de la Métropole dans ce territoire. Les échanges et liens se font principalement via les moyens juridiques et institutionnels dont dispose les territoires. La Chartreuse se recentre donc sur ses « valeurs » ainsi que son identité marquée et portée par le Parc Naturel Régional.

.....

Bruno, 45 ans, gérant de Workcafé, habitant du massif de Chartreuse.

Bruno est père d'une famille de trois enfants et vit dans le massif de Chartreuse. Il est gérant d'un espace de travail partagé, qui est un espace où sont en libre accès des ustensiles et mobiliers de travail. Il propose aussi des formations et conseils. Les individus qui s'y rendent sont majoritairement des habitants du Massif qui effectuent un travail à domicile (expert comptable, designer...).

Le massif étant divisé en différentes zones représentant des « bassins de vie » au sein du massif, Bruno a ses deux plus petits enfants à l'école de secteur (maternelle et primaire) tandis que sa fille, déjà lycéenne, réalise ses études à moitié à la maison par correspondance, à moitié en ville au lycée.

Bruno, sa femme et ses enfants disposent d'une grande maison avec jardin et jouissent pleinement et chaque jour d'un paysage préservé et d'un air pur. En effet, dans son village existe une grande dynamique de développement durable : par exemple, la place du recyclage est importante, et la majorité des maisons commencent à devenir écologiques, notamment par l'installation grandissante de panneaux solaires. Bruno dispose également d'une voiture électrique.

Ces enfants sont tout à fait au cœur de cette dynamique également car ils apprennent dès le plus jeune âge un grand nombre de choses concernant le développement durable à l'école. Si Bruno et sa famille ont besoin d'un médecin ou autre service public, ils les trouvent dans la « zone » à laquelle ils sont référés. Concernant les courses alimentaires, il trouvera un centre commercial assez conséquent au sein de sa « zone », mais aussi des commerces vendant des produits de producteurs du massif (grand marché intérieur).

Les week-ends, Bruno et sa famille jouissent des loisirs sportifs de la montagne, mais aussi d'autres types de loisirs se trouvant dans le massif : restaurants, cinéma de la « zone »... Ils se rendent cependant en ville à quelques occasions, pour visiter des amis par exemple ou pour profiter de d'autres activités de la ville. Pour se faire, soit ils utilisent un bus, qui s'arrête à la ville porte, et prennent ensuite les tramways ou autres moyens de transport de la ville ; soit ils prennent la voiture jusqu'à la ville porte où ils se garent et utilisent ensuite les transports en commun de la ville.

Priorités d'actions stratégiques

1. La mise en place d'outils juridiques d'urbanisme distincts de la Métropole et uniques à l'échelle du territoire Chartreuse (SCOT Inter-Chartreuse, P.L.U.I.).

- Maintenir et étendre les prescriptions architecturales propres.
- Eviter le mitage et favoriser la construction en continuité (loi Montagne).
- Limiter les ZU et multiplier les ZA et à préserver.
- Les documents d'urbanismes devront être en conformité avec la Charte du PNR, voir devront l'intégrer (actuellement, simple rapport de compatibilité).
- Matérialiser la frontière naturelle entre le massif et la Métropole en frontière juridique.

2. La création d'une entité institutionnelle unique (intercommunalité globale sur le territoire de la Chartreuse).

- Eviter la superposition des compétences.
- Mettre en place une véritable unité politique => vision commune, unité du discours.
- Favoriser l'efficacité des services et leur mutualisation.

3. La mise en place d'une sphère présentielle.

- Favoriser la présence et l'accès aux services (proximité).
- Diversifier les activités touristiques.
- Favoriser le développement économique (création de zones d'activités pour les P.M.E. et T.P.E.).
- Développer réseau internet haut débit, le co-working, le télé-travail...
- Développer la filière bois (labellisation).
- Accompagner l'artisanat traditionnel et l'agriculture.

4. La maîtrise accrue des flux/de la mobilité.

- Mettre en place des péages aux portes du massif.
- Mettre en place des parking payant pour les touristes journaliers.
- Développer des transports en commun à l'intérieur du massif.
- Mettre en place des navette reliant le massif aux principaux aéroports et gares.
- Favoriser les véhicules écologiques.
- Favoriser l'emploi et les services de proximité pour limiter les flux pendulaire de longue distance.

La Métropole augmentée

Une Chartreuse métropolitaine



Espace vécu, urbanisation, transfert, accords stratégiques, habitants, mise à plat, dépendance, distinction, modelage, préservation, figure de la supra-territorialité

Constats et propos recueillis sur le territoire

o Constat de la DATAR : « le rural n'est plus le contrepoint spatial de l'urbain, il est devenu son prolongement, son complément fonctionnel »

o Utilisation du massif par les habitants de la ville « Terrain de jeu des gens de la Métro » enquête n° 6

o Le massif est déjà le dortoir des gens de la ville « Une montagne dortoir ? C'est déjà un peu le cas » enquête n° 14

o Services de la ville et cadre de la montagne « Les habitants de la ville viennent s'installer à la montagne mais ils veulent les services de la ville tout en disposant du cadre de la montagne » enquête n° 14

o La Métro ne s'arrête plus au pied des massifs « Avant la réforme, la Métro restait au pied du massif, depuis elle monte jusqu'au col de porte, désormais la métro n'a pas seulement un territoire urbain. De même des communes du PNR ont intégré la Métro » enquête n° 16

.....
Ce second scénario repose sur l'hypothèse selon laquelle la Métropole s'étend sur la Chartreuse. Le rapport «métropole»/»montagne» s'amenuise résultant d'une métropolisation intensifiée et des liens liés à l'espace vécu et perçu, aux pratiques des habitants et usagers. Cela implique donc un développement globalisé des biens et des services aux populations à une plus petite échelle. Le moteur principal de ce scénario est donc le vécu et le perçu des habitants, qui fabriquent et construisent le territoire en les traversant dans des temporalités variables. Cela aboutit à un élargissement des espaces et à une structuration par l'espace métropolitain vécu, débouchant sur un système territorial «global». Les échanges et liens se font principalement via les pratiques, déplacements dû à une dépendance entre les territoires. La métropole s'ouvre donc sur la montagne et la montagne sur la métropole.
.....

Karine, 40 ans, employée en ville, habitante du massif de Chartreuse

Karine est employée dans une entreprise à Grenoble et vit dans le cœur du massif de Chartreuse. Bien qu'elle habite en cœur de Chartreuse, elle prend les transports en commun tous les jours au pied de sa villa pour se rendre à son travail dans le centre ville.

C'est la même histoire pour ses deux enfants collégiens qui se rendent au collège en ville en prenant le bus qui les y amène directement.

C'est le cas aussi pour plusieurs de ses collègues de travail qui, vivant à Grenoble auparavant, ont déménagé dans le massif pour jouir d'un meilleur cadre de vie.

En effet, Karine a vu, ces dernières années, la population de son village augmenter par l'arrivée de nombreuses familles de la ville, mais pas uniquement : c'est aussi des personnes âgées ou des personnes vivant seules, et même des jeunes, qui sont venus s'installer dans le massif. « Les jeunes, ils font du covoit' tous les jours maintenant pour aller en ville » raconte d'ailleurs Karine à son mari.

Ce week-end, Karine et sa famille se rendent dans le nouveau parc d'attraction-aquatique qui a vu le jour dans le massif il y a quelques années : cela change un petit peu des autres week-ends où ils se rendent en ville ou dans le massif pour pratiquer des activités toujours très côtoyées. Et oui, ces dernières années, les activités de loisirs dans le massif se sont fortement développées.

Plus tard dans la semaine, Karine se rendra un peu plus bas dans la vallée pour faire ses courses et pour se rendre à ses rendez-vous médicaux. Elle en profitera pour aller faire un saut pour voir sa maman, qui se trouve dans une maison de retraite près du supermarché, mais coté montagne : dans la vallée mais où l'on se croirait pourtant en pleine nature.



Priorités d'actions stratégiques

1. L'intégration du massif de la Chartreuse au sein de la Métropole (entité unique).

- Mutualiser les services au profit de la Métropole.
- Intégrer le massif et le P.N.R. à la Métropole, il n'y aura plus d'intercommunalités spécifiques aux massifs.
- Instaurer une gouvernance institutionnelle dirigée par l'agglomération grenobloise (système de représentation en fonction du poids démographique par exemple).

2. La mise en place des outils juridiques d'urbanisme uniformisés sur l'ensemble du territoire (style PLUI).

- Prendre en compte de la Charte
- Développer l'urbanisation en périphérie du cœur du P.N.R. et limiter la protection accrue au cœur du parc.

- Harmoniser les prescriptions architecturales.
- Développer des logements sociaux dans les communes du P.N.R.

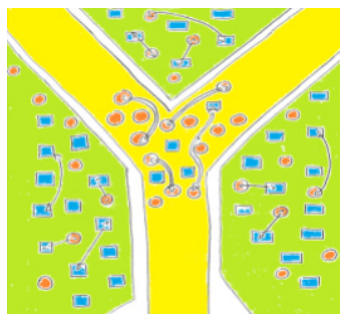
3. Le développement et la simplification la mobilité au sein du territoire.

- Mettre en place du transport par câble entre la Métropole et le massif.
- Développer des transports en commun de la Métropole.
- Favoriser le covoiturage : parkings relais, site internet...

4. Le développement économique spécifique à chaque espace (idée de la « division du travail »).

- Développer l'industrie et les zones commerciales dans la périphérie de la Métropole, en bordure du massif.
- Développer le tourisme, l'agriculture et l'artisanat dans le cœur du PNR.
- Convaincre la Métropole de participer financièrement à la reconversion dans les activités alternatives et au maintien des stations de ski.

La Fédération : une coopération aboutie



Interfaces, interdépendance, dialogue, partenariats, acteurs, contractualisation, reconnaissance de la spécificité des territoires, paysage intégré, figure de l'inter territorialité.

Constats et propos recueillis sur le territoire

o Axe 1 de la Charte : S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le territoire ; Orientation 1.4 : Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines

o Volonté de développer certaines collaborations « Collaborations avec des producteurs du massif (marchés, dépôt, utilisation du bois du massif...) » - élu de ville-porte, enquête n° 6 « PNR participe à des projets scolaires avec les écoles de la ville » enquête n° 6

o Interdépendance par le biais des villes portes qui font partie de la métro et du P.N.R. « Exemple : participation au syndicat mixte du Parc [de certaines villes porte] » enquête n° 16

o Conciliation des intérêts de la Métro et de l'identité du P.N.R. « Conciliation entre l'urbanisation et la préservation des espaces naturels (ex : la Roselière du muscardin à St-Egrève) » enquête n° 6

o La Métropole prend de l'ampleur ; le massif continue à suivre sa charte

.....
Ce troisième scénario repose sur l'hypothèse selon laquelle le territoire s'organise dans une fédération. Celle-ci se fonde sur un ensemble d'acteurs du « haut » et du « bas » qui échangent et s'organisent, construisant le territoire au travers d'accords partenariaux, de contractualisation. La Chartreuse, tout en gardant ses spécificités, rayonne et se développe en co-construction avec la Métropole. Les biens et services proposés sur l'ensemble sont complémentaires, et il y a une forte interdépendance. Les interfaces sont d'ailleurs des espaces où se concentrent les débats, échanges, discussion, contrats,... Le paysage est en gestion intégrée. Le moteur principal de ce scénario est donc les acteurs fédérés. Cela aboutirait à une structuration fonctionnelle et à une communication entre les différents secteurs et services. Les échanges et liens se font principalement via les projets co-construits en partenariats. La Chartreuse se recentre donc sur ses partenaires.
.....

Felix, 32 ans, Chargé des APN office du tourisme de Meylan, habitant de la grande commune des Petites-Roches en Chartreuse.

Félix travaille à l'office du tourisme de l'intercommunalité voisine qui possède la compétence tourisme. Rentré de la réunion des interfaces territoriales sur les mobilités hier, il prend la ligne A à 9h20 ce matin jusqu'à la plateforme de correspondance située entre son intercommunalité et celle où il travaille pour prendre la ligne D à 9h40. Les horaires sont bien articulés entre les deux bus qui roulent à l'énergie cinétique. Il arrive au travail à 10h.

Depuis les réformes sur la flexibilité du travail, il fait moins d'heures mais jouit de plus d'avantages en nature. Dans son bureau, il rencontre Pierre et Gus, qui occupent le même poste que lui dans une intercommunalité du Vercors et de Belledonne. Ils signent le renouvellement du contrat tripartite sur un partenariat sur les A.P.N. en milieu rural.

Pour la pause de midi, il va manger dans la cantine de l'entreprise voisine où il rencontre sa compagne qui y exerce encore depuis. Le dialogue institué il y a peu sur les P.P.P. dans le domaine du tourisme et du numérique ne devrait pas tarder à déboucher sur un projet de mutualisation des bases de données entre

l'entreprise et l'office du tourisme. Les discussions du repas portent sur le prochain festival des «Randonnées Rurbaines» qui intéresse Innsbruck.

Pacsés, ils vivent chacun dans leur logement, elle en vallée lui en montagne, mais pratiquent tout deux la randonnée itinérante. C'est d'ailleurs de là où leur est venue l'idée de partage des données entre le public et le privé.

Sur sa route du retour, il récupère son fils à la Maison des Âges sur les balcons, où enfants en bas âge et personnes âgées ont accès aux services mutualisés à la personne.

Priorités d'actions stratégiques

1. La mise en place une gouvernance commune au sein d'une institution unique dans laquelle les différentes entités coopèrent.

- Créer une instance unique pour favoriser la coopération/collaboration entre entités => chaque acteur a le même poids dans les décisions.
- Faire de cette instance, un lieu de discussion pour les orientations de chacun des territoires, qu'elle rende des avis consultatifs.
- Mutualiser les services intéressant l'ensemble des territoires (exemple : transports, tourisme).

2. La mise en place des outils juridiques d'urbanisme distincts sur les différents territoires mais harmonisés entre eux.

- Concilier la préservation des espaces et le développement de l'urbanisation.
- Développer un service de l'urbanisme au sein de la Métro dans l'optique d'apporter un soutien aux petites communes (retrait de l'Etat).

● Préserver les prescriptions architecturales propres à chaque territoire.

3. L'instauration d'une participation financière de la Métro au profit du massif.

- Financer des campagnes de sensibilisation à la culture de montagne (exemple : utilisation des espaces).
- Favoriser le développement du tourisme au sein du massif (exemple : amélioration des capacités d'accueil).
- Favoriser l'implantation d'entreprises respectueuses du développement durable et limitation des entreprises trop polluantes.

4. La création d'une interrelation/interdépendance entre les territoires.

- Favoriser les productions locales (exemple : sur les marchés, dépôts-ventes...)
- Développer les transports collectifs.
- Favoriser la mobilité des services (exemple : permanences médicales).